HARCÈLEMENT, DISCRIMINATION, ACTE DE VIOLENCE ET AGISSEMENT SEXISTE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

1 demi journée

PRÉPARER ET SÉCURISER LA MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF DE SIGNALEMENT DANS SON ÉTABLISSEMENT

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés

QU'EST-CE QU'UNE DISCRIMINATION ?

› Une définition légale
  – un traitement moins favorable d'une personne placée dans une situation comparable à une autre
  – fondé sur un motif prohibé par la loi
  – dans un domaine déterminé par la loi
› Les discriminations directes et indirectes

Exemple de cas de discrimination dans la Fonction publique

COMMENT DÉFINIR LE HARCÈLEMENT ?

› Une définition juridique
  – des agissements répétés
  – l'absence de nécessité d'impact sur la santé de l'agent
  – l'absence de critère de volonté de nuire : des actes ayant pour effet…
› La dérive du pouvoir hiérarchique
› Le cas particulier du harcèlement discriminatoire
› Le droit à protection fonctionnelle dans le cadre du harcèlement
› Le harcèlement, une maladie professionnelle ?
› La conciliation de l'exercice du droit à dénonciation des faits de harcèlement avec le respect des obligations déontologiques des agents

Cas pratique sur la notion de harcèlement moral

LE HARCÈLEMENT SEXUEL

› Le type particulier de harcèlement discriminatoire à raison du sexe
› Les deux types de harcèlement sexuel

Illustrations au travers de jurisprudences

LES AGISSEMENTS SEXISTES ET LES VIOLENCES SEXUELLES

› Le sexisme ordinaire
› Les formes de violences sexuelles et leur qualification pénale

Quiz sur la prévention des agissements sexistes et violences sexuelles

LES VIOLENCES PHYSIQUES ET VERBALES

› Les différentes violences
› La protection des agents victimes

Quiz sur la prévention des violences physiques et verbales
Cas pratique : rédiger un plan de prévention des agissement sexistes

OBJECTIFS

- Agir efficacement en situation de harcèlement.
- Lutter conte les discriminations.
- Caractériser les actes de violence et d'agissement sexiste.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Un format idéal pour une appréhension rapide de ce thème à fort enjeu.
- Un contenu 100% pratique et orienté "terrain"
- Un consultant expert en RH de la Fonction Publique

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels RH, chargés de prévention, psychologues du travail dans un établissement public

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Recueil de vos attentes depuis votre espace web 15 jours avant le début de la formation et auto-diagnosticque de vos compétences. Des méthodes pédagogiques variées pour s'adapter aux différents profils, définies avec l'objectif de vous impliquer dans vos apprentissages et d'ancrer les acquis par la pratique. Supports pédagogiques?: support d'animation, supports pédagogiques (fiches de synthèse, tableaux …) et autres ressources documentaires disponibles dans votre espace.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

460 € HT - Réf : VRH-DSIG

Validité : 30 juin 2025

PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :
le 6 février 2025 de 09:00 à 12:30
le 1 avril 2025 de 09:00 à 12:30
le 18 septembre 2025 de 09:00 à 12:30
le 6 novembre 2025 de 09:00 à 12:30

BULLETIN D'INSCRIPTION

GERESO SAS - 38 rue de la Teillaie
CS 81826 - 72018 LE MANS Cedex 2
Tél. 02 43 23 09 09 - Fax 02 43 23 77 07
formation@gereso.fr - www.gereso.com

Participant(e)

☐ Mme ☐ M. Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

E-mail .....
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)

Tél. (ligne directe) .....

Tél. mobile (pour infos de dernière minute) .....

Mesures compensatoires pour les personnes en situation d'handicap :

.....

Formation choisie

Titre .....

Référence .....

Dates .....

Lieu .....

Options proposées pour certaines formations :
- Accès e-ressources pendant un an (remise de 40% sur le prix public)
- Veille juridique pendant un an (remise de 70% sur le prix public)
- Expertise décisionnelle d'une heure (remise de 30% sur le prix public)

Merci de préciser votre choix :

☐ Accès e-ressources* ☐ Veille juridique* ☐ Expertise décisionnelle

Indiquez le tarif total (Formation + option(s) choisie(s)) .....

Entreprise / Établissement

Raison sociale .....

Adresse .....

Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

Téléphone ..... Fax .....

N°d'identification (TVA intracommunautaire) .....

Code APE / NAF ..... N° Siret |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Responsable de l'inscription

☐ Mme ☐ M. Nom ..... Prénom .....

Service/Fonction .....

Tél. (ligne directe) ..... E-mail .....

Facturation/Règlement

☐ FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de ☐ Mme ☐ M.

Nom .....

Prénom .....

Service/Fonction .....

E-mail .....

Libellé de la facture .....

.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser .....

.....

.....

.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

☐ OUI ☐ NON

Si OUI, numéro : .....

GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

Prise en charge (si parcours certifiant) :

☐ CPF ☐ Entreprise ☐ OPCO

☐ FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO .....

Numéro de prise en charge .....

Adresse de votre OPCO .....

.....

Code postal |_|_|_|_|_|

Ville .....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur *www.gereso.com/mentions-legales-et-cgv*

Les informations recueillies sur ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont enregistrées dans un fichier informatisé par GERESO dans la finalité de traitement de votre demande. Conformément à la loi "informatique et libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en vous adressant à : dpo@gereso.fr
** Les options "accès aux e-ressources pédagogiques" et "veille juridique", proposées en option en complément de la formation, sont renouvelables annuellement par tacite reconduction, sauf résiliation notifiée un mois avant la date d'échéance.*